



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2616
21 septembre 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

lutte

ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



CHANTIERS DE FRANCE

**“Il suffit
de traverser”
L'exploitation est
au coin de la rue!**

Impôts

**Les travailleurs
n'ont pas à payer**

Page 4

Éducation

**Toujours moins
de moyens**

Pages 11 et 12

Allemagne

**La menace
d'extrême droite**

Page 8

Crise du capitalisme : vers une nouvelle catastrophe ?

« Je traverse la rue et je vous trouve un emploi » : voilà ce que Macron a osé répondre à un jeune chômeur qui l'interpellait, en se plaignant de ne pas trouver d'emploi malgré ses démarches. Comme s'il n'y avait pas six millions de chômeurs dans ce pays et comme si la crise n'existait pas !

Dix ans après la faillite de la grande banque américaine Lehman Brothers, qui a marqué une aggravation de la crise du capitalisme, la société vit toujours sous la menace permanente d'une nouvelle crise qui pourrait provoquer un effondrement catastrophique de l'économie. Les dirigeants du monde capitaliste ont beau déclarer que les leçons de la crise ont été tirées, en réalité, comme il y a dix ans, ils sont bien incapables de contrôler leur économie au fonctionnement anarchique.

En 2008, leur seule action a consisté à tout faire pour rassurer ces mêmes marchés financiers qui avaient conduit l'économie au bord du gouffre. Les dirigeants des grandes puissances ont fourni aux banquiers le soutien financier inconditionnel des États. Ils leur ont ouvert en grand les vannes du crédit. En prétendant sauver l'économie, ils ont sauvé la finance et ont permis ainsi que la spéculation reparte de plus belle, avec les centaines de milliards que les États mettaient à sa disposition.

Aujourd'hui comme il y a dix ans, la spéculation bat son plein. Dans le monde des actionnaires, c'est l'euphorie. Le montant des dividendes, plus de 500 milliards de dollars distribués dans le monde, atteint un niveau record.

Mais les capitalistes eux-mêmes ne croient pas aux possibilités de développement de leur économie. Ils consacrent des sommes de plus en plus folles à la finance, parce qu'ils savent que les marchés sont de plus en plus saturés du fait de l'appauvrissement d'une grande partie de la population, et ils ne veulent pas prendre le risque d'investir dans les secteurs productifs.

La bonne santé de la finance montre que le capitalisme est plus que jamais parasitaire. Cette montagne de capitaux spéculatifs rapporte gros à une minorité, mais elle aggrave encore davantage la crise et ses conséquences. En quête du profit le plus rapide possible, ces capitaux passent d'un pays à un autre sans contribuer à développer véritablement leur économie, et en provoquant même leur ruine, comme en Turquie et en

Argentine ces dernières semaines, quand ils s'en détournent du jour au lendemain pour aller chercher ailleurs d'autres sources de profit. Plus encore qu'en 2008, tout le système capitaliste repose sur un château de cartes qui menace à tout moment de s'effondrer.

Ce sont les travailleurs et les populations du monde entier qui payent très chèrement la crise du capitalisme. Les centaines de milliards dépensés pour sauver les financiers et les profits record d'aujourd'hui viennent de l'aggravation de l'exploitation du monde du travail, avec l'augmentation du chômage, la précarisation des emplois, le blocage des salaires. Pour augmenter ses profits, le patronat mène une guerre sans répit à l'ensemble des travailleurs, faisant reculer leurs conditions d'existence et cherchant à revenir sur tous les droits qu'il avait été obligé de concéder dans le passé.

Depuis 2008, ici en France, les gouvernements qui se sont succédé ont mené la même politique, appuyant l'offensive patronale, consacrant une partie de plus en plus importante des dépenses publiques à alimenter la finance, au détriment de la santé, de l'éducation, de la protection sociale.

Après Sarkozy et Hollande, c'est au tour de Macron de servir fidèlement les intérêts de la classe capitaliste. Il le fait d'une façon encore plus provocante que ses prédécesseurs, revendiquant sa politique en faveur des plus riches, affichant ouvertement son mépris à l'égard des travailleurs, comme il vient encore de le faire ce week-end en traitant quasiment de faïnéant un jeune chômeur.


Mais, tout autant que ses prédécesseurs, Macron n'est qu'une marionnette, dont le rôle se limite à obéir aux exigences de la classe capitaliste. Et il en sera ainsi, quel que soit le gouvernement en place, tant que le grand capital dominera l'économie.

Mettre fin à cette domination en expropriant la classe capitaliste est une nécessité vitale pour les travailleurs, qui subissent l'exploitation, mais aussi pour l'ensemble de la société, que le capitalisme conduit de catastrophe en catastrophe. Seule la classe ouvrière, qui n'est en rien liée à la propriété privée des moyens de production, a un intérêt fondamental à renverser ce système. Elle en a la force et il faudra qu'elle en ait la conscience.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Chômage : trouver du travail en traversant la rue	3
Le plan pauvreté de Macron : de la poudre aux yeux	3
	
9 octobre : l'autre façon de traverser la rue	4
Un an de la loi travail : les bénéficiaires des licenciements	4
Impôts : les travailleurs n'ont pas à payer	4
Fête de l'Humanité : quelles perspectives pour les	

communistes	5
Évasion fiscale : la chasse aux fraudeurs n'est pas pour demain	5
29 septembre : la fête de la Commune de Paris	5
Le Pen : une politique crasseuse	6
Effet boomerang à Châteaubleau	6
Marseille : eau polluée à la cité Air-Bel	6
	
Porte-avions : des milliards jetés à la mer	6
Plan Santé : des annonces sans moyens	7
Viol : un crime souvent sans châtement	7
Avortement : de la clause de conscience à l'obstruction	7
On se fait carotter	7
Éducation : non aux suppressions de postes	11

Enseignement en arabe : obscurantisme en français	11
	
Sexualité, plus on en parle...	11
Université de Tolbiac : pour la réintégration de deux agents	12
Lycée Paul-Éluard - Saint-Denis : enseignants mobilisés	12
Lycée de Cachan : recul du rectorat	12
	

DANS LES ENTREPRISES

Conditions de travail : l'autre côté de la rue	13
	
Ratp - Paris : mobilisation contre une sanction	13
AZF - Toulouse : 17 ans après, Total toujours coupable	13
Ryanair : la grève se prépare	14
SNCF - Nantes : guichetiers en colère	14
Mulsanne - Sarthe : ne pas perdre sa vie à la gagner	14
Carrefour : un patron menteur et licencié	15
Vendanges en Champagne : des conditions scandaleuses	15

DANS LE MONDE

Allemagne : une extrême droite menaçante	8
Succès des grévistes des CHU de Düsseldorf et Essen	8
	
Venezuela : menaces contre le régime et la population	9
Bésil : des élections sur fond de crise	9
Turquie : grève au chantier du nouvel aéroport	10
Guinée équatoriale : corrompus et corrupteurs	10
États-Unis : liberté pour Mumia Abu-Jamal	10
Affaire Audin : État assassin	16
Faim dans le monde : une situation qui s'aggrave	16

Chômage : trouver du travail en traversant la rue ?

« Hôtels, cafés, restaurants, je traverse la rue et je vous trouve un travail. » C'est ainsi que Macron a répondu à un chômeur de 25 ans l'ayant interpellé dans les jardins de l'Élysée à l'occasion des Journées du patrimoine, samedi 15 septembre, sur ses difficultés à trouver un emploi.

« J'avais envie de lui dire : dans ce cas-là, venez avec moi en chercher ! », a réagi à juste titre le jeune homme quelques jours plus tard, au micro d'Europe 1. Mais Macron s'en est bien gardé, car peu lui importait de savoir si les cafés et restaurants de l'autre côté de la rue recrutent vraiment du personnel, de même qu'il

se moquait de savoir que le jeune auquel il s'adressait ait suivi une formation d'horticulteur. Pour ce représentant du patronat, les travailleurs n'ont pas à exprimer d'exigences : ils doivent tout accepter, être flexibles et corvéables, se laisser exploiter et licencier en silence.

L'arrogance d'un Macron a de quoi révolter.

Des millions de femmes et d'hommes au chômage enchaînent les petits boulots, les CDD, les missions d'intérim ou les formations, sans pour autant parvenir à trouver un emploi stable. Le jeune auquel s'est adressé Macron racontait lui-même : « J'ai déjà travaillé dans la restauration, j'ai déjà fait de la plongée. Aujourd'hui, j'envoie des CV et je reçois des lettres et des lettres de refus. (...) Pourquoi je me lève à 6 heures pour aller chercher du travail, alors que je sais la réponse ? Malgré tout, je le fais quand même. »

Plus de six millions de femmes et d'hommes sont aujourd'hui privés de travail. Et ce n'est pas parce qu'ils ne feraient pas assez d'efforts pour en trouver, contrairement à ce que prétendent des politiciens comme Macron. C'est parce que le patronat ne cesse de licencier et de supprimer des emplois, se contentant le plus souvent d'avoir recours à des contrats précaires.

L'attitude de Macron est d'autant plus choquante que sa politique, en donnant plus de liberté aux entreprises pour licencier et en

supprimant massivement des emplois dans la fonction publique, contribue à alimenter le chômage.

Sa petite phrase s'inscrit dans une campagne contre les chômeurs qui n'est pas nouvelle : tous les gouvernements y ont eu recours pour masquer le fait que, faute de s'en prendre au patronat, ils ne peuvent rien faire pour diminuer le chômage. Macron montre que le mépris et la stupidité de la classe de privilégiés qu'il sert à la tête de l'État sont bien son mode de pensée.

Marc Rémy

Plan pauvreté : de la poudre aux yeux

Macron a détaillé le 13 septembre son plan dit « de lutte contre la pauvreté », présenté par la presse comme le virage social du quinquennat. C'en serait fini du président des riches. On est pourtant bien loin du président des pauvres.

Le gouvernement prétend qu'il va y consacrer 8,5 milliards d'euros sur quatre ans. Cela fait 67 centimes par personne et par jour. Autant dire que c'est du vent. Il bavarde sur la mise en place de petits déjeuners dans les écoles pour les enfants qui n'en prennent pas, mais sans préciser qui paiera. Les tarifs sociaux dans les cantines scolaires, avec des repas à 1 euro pour les plus pauvres, seront généralisés, mais pour 200 000 à 300 000 enfants, sur 3 millions considérés comme pauvres.

Et puis, derrière la communication, il y a la réalité de la politique du gouvernement. Son plan veut ainsi rendre obligatoire la

formation jusqu'à 18 ans des 20 000 jeunes sortant chaque année du système scolaire sans diplôme, alors qu'il supprime 1 400 postes d'enseignants, des milliers de postes de fonctionnaires et licencie des dizaines de milliers de contrats aidés.

Il promet, comme tous ses prédécesseurs, de résorber les bidonvilles d'ici 2022 et de créer des structures pour accueillir les familles, alors qu'il baisse les budgets des organismes HLM et réduit l'obligation pour les communes de construire des logements sociaux, contraignant ainsi bien des familles pauvres à vivre dans des logements précaires.

Enfin, Macron a annoncé la fusion du RSA, des aides

au logement et de la prime d'activité dans une allocation unique. Le gouvernement jure ses grands dieux que les allocataires n'y perdront pas un centime, bien au contraire. Un rapport réalisé pour Maignon, que la presse avait publié au mois d'août, calculait pourtant qu'une telle fusion pourrait entraîner une baisse de ressources pour 3,55 millions de ménages. Sous prétexte de simplifier les aides pour les bénéficiaires qui aujourd'hui ne les perçoivent pas, parce qu'ils ignorent comment les demander ou même qu'ils peuvent y prétendre, le plan du gouvernement vise en fait à les diminuer pour tous. D'autant que ce revenu prétendu universel sera assorti d'une injonction à travailler : les futurs allocataires devront ainsi signer un contrat, suivre un parcours de réinsertion et ne pourront refuser plus de deux offres

d'emploi, ou d'activité, sous peine de sanction.

Sous le prétexte bien connu de favoriser le retour à l'emploi, il s'agit donc d'aggraver encore la pression sur les chômeurs. Les discours qui ont accompagné l'annonce du plan le montrent. Fustiger encore et toujours les pauvres pour les rendre responsables de leur sort, c'est une façon pour le gouvernement de leur faire la guerre.

L'argument de la lutte contre la pauvreté sert ici de camouflage à un véritable plan d'économies aux dépens des plus pauvres. Bien loin d'un virage, c'est en droite ligne avec toute la politique du gouvernement : pour protéger la bourgeoisie de la crise, il accroît légalement l'exploitation, précipitant une partie des travailleurs dans la misère, tout en arrosant cette même bourgeoisie de subventions



et d'aides diverses, puisées directement dans les caisses de l'État et sur les budgets sociaux. Bien loin de faire diminuer la pauvreté, cela ne peut au contraire que l'aggraver.

Jacques Le Gall

AGENDA



Les fêtes régionales de Lutte ouvrière

<p>Lyon Samedi 22 septembre à partir de 17 heures et dimanche 23 septembre de 11 h 30 à 19 heures Espace Mosaïque à Saint-Priest Samedi à 19 heures Nathalie Arthaud</p>	<p>Toulouse Samedi 29 septembre à partir de 18 heures et dimanche 30 septembre de 11 heures à 18 heures Parc des expositions Dimanche à 19 heures Nathalie Arthaud</p>	<p>Tours Samedi 6 octobre à partir de 14 h 30 Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps À 19 heures Nathalie Arthaud</p>	<p>Grenoble Samedi 13 octobre à partir de 15 heures Salle des fêtes d'Échirolles</p>
<p>Reims Dimanche 23 septembre à partir de 11 heures Salle Rossini</p>	<p>Rennes Samedi 29 septembre à partir de 15 heures Centre social Carrefour 18 À 18h30 Nathalie Arthaud</p>	<p>Besançon Samedi 6 octobre à partir de 15 heures Salle de la Malcombe</p>	<p>Lille Samedi 13 octobre à partir de 15 heures Espace Concorde, rue Carpeaux Villeneuve-d'Ascq À 19 heures Nathalie Arthaud</p>

9 octobre : l'autre façon de traverser la rue

La CGT, FO, Solidaires, la FSU ainsi que les organisations étudiantes et lycéennes appellent à une journée de grève et de manifestation le 9 octobre prochain.

Pour les travailleurs, pour la jeunesse, ce sera l'occasion de faire entendre leur colère contre la politique menée par Macron en faveur du patronat, et de se préparer à répondre à ses prochaines attaques.

Dans tous les secteurs, de nouvelles mesures contre les travailleurs sont annoncées. Après avoir donné aux patrons encore plus de facilités pour licencier, le gouvernement s'apprête à réduire les allocations de chômage. La réforme des retraites

annoncée pour 2019 aura pour conséquence de créer de nouvelles couches de retraités misérables. Dans la fonction publique, les suppressions de postes continuent, 120 000 sont programmées d'ici 2022. La disparition des emplois aidés va mettre à la rue des travailleurs qui avaient réussi à trouver ainsi un emploi.

De leur côté, les patrons accentuent leur pression sur le monde du travail, appuyés par Macron. La précarité explose dans les entreprises et

les salaires sont quasiment bloqués, les maigres augmentations, quand il y en a, ne permettant pas de suivre l'augmentation des prix de l'essence, des produits alimentaires ou des loyers. Les familles ouvrières doivent se restreindre sur tout.

Il faudra certes beaucoup plus qu'une simple journée d'action pour mettre un coup d'arrêt à ces attaques et revenir sur tous les sacrifices imposés à la classe ouvrière par les gouvernements successifs. Mais la première chose est d'affirmer dans la grève et dans la rue que les travailleurs refusent de subir cette politique. Le 9 octobre, il faudra faire grève et manifester.

Daniel Mescla



Un an de loi travail : les bénéficiaires des licenciements

À l'occasion du premier anniversaire de la signature des ordonnances Macron, dites loi travail, la ministre Muriel Pénicaud a réaffirmé que le taux de chômage descendrait à 7 % d'ici 2022.

Ses propres services annoncent pourtant que 9,1 % de la population active sont toujours à la recherche d'un emploi et que 80 000 licenciements, tous motifs confondus, sont prononcés chaque mois. Il y a certes des embauches, mais 90 % d'entre elles sont des contrats à durée déterminée, de plus en plus courts. Le nombre de contrats d'un jour augmente sans cesse. L'État lui-même contribue à la dégradation de l'emploi.

Non seulement il prévoit de supprimer 120 000 postes d'ici 2022, mais il rejette au chômage des centaines de milliers de travailleurs qui avaient bénéficié de contrats aidés. L'État a aussi sa large part dans la précarisation généralisée du travail puisqu'il emploie de plus en plus de contractuels et pousse les collectivités locales à le faire.

Le chômage est alimenté par les licenciements massifs opérés par les entreprises privées, à commencer par les plus grandes d'entre elles. Ces licenciements continuent, comme chez Carrefour par exemple. Dans le privé, les embauches se font quasi exclusivement en CDD et les chaînes de montage des grandes usines d'automobiles sont partout servies par des travailleurs précaires, les grands chantiers du bâtiment sont peuplés d'ouvriers embauchés à la journée.

Les ordonnances Macron ont offert au patronat de nouvelles armes dans sa guerre pour augmenter les profits en diminuant la masse salariale. Les ordonnances, entre autres mesures, rendent encore plus facile et moins coûteuse pour l'employeur la rupture conventionnelle du contrat de travail. C'est une forme de licenciement par consentement mutuel, comme si le patron et le salarié étaient sur un pied d'égalité quand il s'agit d'emploi, de salaire ou de conditions de travail.

Un effet statistique constaté des ordonnances Macron pour le moment est l'augmentation de ces ruptures conventionnelles, c'est-à-dire l'augmentation du nombre des salariés qui sont contraints de partir avec ce que le patron veut bien leur offrir, pour solde de tout compte. Ils sont plus de trente mille par mois à être dans ce cas, 34 000 au mois de juillet pour être précis.

Cela n'empêche pas la ministre d'assurer que l'effet bénéfique pour l'emploi des mesures gouvernementales finira par se voir, d'ici cinq ans, dix ans peut-être car, dit-elle, il s'agit d'un changement profond. L'effet sur les profits patronaux en revanche s'est vu immédiatement, ils ne se sont jamais si bien portés.

Paul Galois

Impôts : les travailleurs n'ont pas à payer

Après les hésitations gouvernementales sur la mise en place du prélèvement à la source, Macron a sifflé la fin des réformes fiscales, pour l'instant. Il a démenti sa ministre de la Culture qui proposait d'élargir la base de prélèvement de la redevance audiovisuelle, et aussi Christophe Castaner, qui voulait modifier les droits de succession.

Quelles que soient son assiette et sa forme de prélèvement, le problème majeur de l'impôt est qu'il est payé par les classes populaires, alors qu'il sert à faire fonctionner un État tout entier au service des classes possédantes.

La moitié des recettes fiscales provient de la TVA, l'impôt le plus injuste car il porte sur les biens indispensables à la vie, avec le même taux que l'on soit riche ou pauvre. La contribution sociale généralisée (CSG), qui alimente le budget de la Sécurité sociale et pas directement celui de l'État, est devenue le deuxième impôt derrière la TVA, avec quelque 100 milliards d'euros attendus en 2018. Depuis sa création en 1991, le taux de la CSG est passé de 1,1 % à 7,5 % pour les actifs, un taux identique que l'on gagne 1 500 ou 15 000 euros par mois. Ce taux est régulièrement augmenté, comme les retraités en ont fait l'amère expérience en janvier dernier.

L'impôt sur le revenu est présenté comme le moins injuste, avec son taux progressif. Il y a déjà un abus de langage, car l'immense majorité des contribuables n'ont pas un revenu, mais uniquement un salaire. Ceux qui ont de vrais revenus

possèdent du capital, des parts dans des entreprises, des biens immobiliers. Ceux-là disposent d'une myriade de dispositifs pour obtenir des réductions d'impôts. Les entreprises encaissent la plus-value produite par des millions de travailleurs, plus-value qui devrait justement être mutualisée pour le bien commun.

L'impôt devrait être entièrement prélevé sur les bénéficiaires des entreprises. Pourtant, en 2017, elles n'ont payé que 29 milliards d'euros au titre de l'impôt sur les sociétés, quand les bénéficiaires des seules sociétés du CAC 40 dépassaient les 90 milliards d'euros.

Côté dépenses, le budget de l'État retourne massivement dans les coffres de la bourgeoisie. Le budget de l'armée et celui de la charge de la dette représentent 84 milliards d'euros sur 325, soit un quart des dépenses, et ils vont directement aux marchands de canons et aux banquiers. Une bonne part des budgets de la recherche, de la cohésion des territoires ou de l'écologie sert à financer des entreprises, souvent très grosses. Même des budgets comme l'éducation ou la santé, utiles à la population, servent aussi de vaches à lait à des entreprises privées, du bâtiment aux fournisseurs d'équipements.

Quel que soit le mode de prélèvement, il n'existe pas d'impôts justes. Alors, l'État étant au service des banquiers et des capitalistes, à eux de payer pour le faire fonctionner !

Xavier Lachau



Fête de l'Humanité : quelles perspectives pour les communistes ?

Cette année encore, la fête de l'Humanité a rassemblé des centaines de milliers de participants, du 14 au 16 septembre. Si certains sont avant tout venus faire la fête et assister aux concerts, l'affluence aux débats, les discussions dans les allées ou le simple fait de pouvoir faire fonctionner les stands, témoignent de l'existence d'un milieu militant bien vivant, malgré l'affaiblissement du Parti communiste.

Mais, s'il y a de quoi se réjouir de croiser dans les allées des dizaines de milliers de personnes révoltées par cette société et expliquant, comme cette militante du PC : « La fête est un coup de boost pour repartir dans les luttes », reste à savoir avec quels objectifs.

Dans son discours de clôture, le directeur de l'Humanité, Patrick Le Hyaric, a dénoncé le « capitalisme destructeur » et les dangers de la montée de l'extrême droite « qui sert en fait de béquille au capital financier ». Il a ensuite dénoncé la confusion entretenue par le consensus gauche-droite.

À la fête, comme dans le texte soumis aux militants du parti en vue du prochain congrès, la direction

du PCF a beaucoup parlé de la nature révolutionnaire du projet communiste, de la nécessité de dépasser le capitalisme. « Ce n'est pas

au Palais-Bourbon que va se faire la révolution, ce qui est décisif c'est qu'émergent dans la société des mouvements populaires », a même asséné le député Pierre Dharréville, pour appuyer un « gouvernement des luttes ».

Tout cela peut sembler radical. Certains militants peuvent même penser que cela garantit d'éviter les trahisons des précédentes combinaisons « de gauche » qui, une fois au pouvoir, avec le soutien ou la participation

du PCF, ont trahi les travailleurs, les conduisant à renier leurs propres idéaux.

Mais tous ces discours sur le dépassement du capitalisme escamotent le fonds du problème : comment s'y prendre ? La réponse ne peut être dans la sélection d'une « vraie gauche », que le PCF opposerait au consensus gauche-droite qu'il dénonce. Car, au-delà des hommes, plus ou moins détestables, et de leurs étiquettes politiques,

c'est la classe capitaliste qui dicte sa politique à un Macron ici, comme elle l'a fait à un Tsipras en Grèce, ou à un Mitterrand hier.

Il est impossible de « dépasser le capitalisme » sans contester la direction de la société à la bourgeoisie. Dans ce capitalisme en crise, la bourgeoisie montre tous les jours, aux quatre coins de la planète, qu'il n'y a pas de place pour la moindre réforme allant dans le sens des intérêts des travailleurs. Elle mène au contraire une guerre féroce pour leur arracher ses profits.

Être communiste, c'est œuvrer pour que les travailleurs défendent leurs intérêts, y compris quotidiens, dans la perspective de la révolution sociale. Dire clairement qu'il faut renverser le pouvoir économique de la bourgeoisie, détruire son pouvoir politique et son pouvoir d'État à l'échelle internationale : c'est la seule façon de faire de l'idéal communiste une perspective pour l'humanité.

Nadia Cantale



Évasion fiscale : la chasse aux fraudeurs n'est pas pour demain

La fraude fiscale est « insupportable et moralement scandaleuse », a déclaré Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics, en présentant lundi 17 septembre à l'Assemblée nationale un projet de loi luttant contre cette pratique et devant rendre cette lutte plus efficace ; ce qui reste encore à démontrer.

La première mesure consistera en la création d'un observatoire. Il fera quoi, à part observer que la fraude fiscale s'amplifie, en même temps que les fortunes des capitalistes et des privilégiés grossissent sans arrêt ? Selon un rapport qui vient d'être publié par le syndicat Solidaires-finances publiques, elle atteindrait, en France, entre 80 et 100 milliards d'euros par an.

Vient ensuite la création d'une police fiscale ciblant les plus gros fraudeurs et capable de pratiquer une expertise pointue. Combien de salariés seront dévolus à cette tâche ? Ce n'est pas encore précisé. Mais ce que l'on sait, c'est que depuis 2010, toujours selon les données récoltées par le syndicat, les services de contrôle fiscal ont perdu 3 100 emplois en équivalents temps plein. En conséquence, les

entreprises, qui statistiquement pouvaient faire l'objet d'un contrôle fiscal sur les sociétés tous les trente et un ans en 2008, gagnent dix-neuf ans de répit, avec un contrôle tous les cinquante ans aujourd'hui.

Vient ensuite la proposition du « plaider coupable », qui garantit au fraudeur une réduction de l'amende ou de la peine encourues, une générosité que ne connaissent pas les salariés ni les chômeurs qui craignent le passage d'un huissier. Puis il y a la menace de sanctions pour les intermédiaires complices de fraude fiscale, comme si ce n'était pas le travail de ces cabinets d'avocats spécialisés dans l'optimisation fiscale, mot noble destiné à masquer ce genre de délits ! Une autre menace est la publication du nom des coupables... que tout le monde connaît, pour

ne citer qu'une entreprise comme Total, qui ne faisait paraître de bénéfices que dans des pays considérés comme des paradis fiscaux !

Quant à la liste noire française des paradis fiscaux, justement, elle se limite à sept pays : le Brunei, le Panama, le Guatemala, le Botswana, les îles Marshall, ainsi que les minuscules îles du Pacifique que sont Nauru (10 000 habitants et 21 km², soit une surface quatre fois moindre que celle de l'île de Ré) et Niue (1 600 habitants), deux inconnues du grand public. Et, même si le gouvernement français parle d'étendre cette liste, quand y verra-t-on des pays comme la Suisse, le Luxembourg, l'Irlande, Jersey, etc., situés, eux, à ses frontières et où l'optimisation fiscale bat son plein ?

Avec ce genre de mesures, on peut se dire que les vrais fraudeurs ont encore de beaux jours devant eux. D'autant que le gouvernement est bien plus acharné à traquer les salariés malades ou les chômeurs qui ont pointé à Pôle emploi avec un jour de retard qu'à poursuivre les évadés fiscaux.

Marianne Lamiral

Cercle Léon Trotsky

80 ans après
la fondation de la
Quatrième Internationale

Le trotskisme,
seul programme
pour l'émancipation des exploités

Vendredi 19 octobre à 20 h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 €

29 septembre : la fête de la Commune de Paris

Les Ami(e)s de la Commune de Paris 1871 organisent leur fête annuelle le 29 septembre prochain, à Paris 13^e, place de la Commune-de-Paris-1871, métro Place-d'Italie ou Corvisart.

Tout en commémorant les 72 jours où les travailleurs de Paris organisèrent la vie de la capitale, sans

patrons et sans politiciens à leur service, la fête propose notamment un choix de livres et d'objets permettant de mesurer les initiatives prises alors par les travailleurs pour les travailleurs, ainsi qu'un programme artistique.

Pour en savoir plus : www.commune1871.org

Le Pen : une politique crasseuse

Le 16 septembre, au meeting du Rassemblement national à Fréjus, Marine Le Pen, entourée d'un représentant de Matteo Salvini et d'un député du FPÖ, le parti d'extrême droite autrichien, a présenté ses axes de campagne.

La présence de partis d'extrême droite au pouvoir en Autriche, en Hongrie et en Italie et leur succès jusqu'en Suède lui donne des ailes et visiblement l'inspire sur ce qu'il faut dire pour attirer les voix.

Présentant l'afflux des migrants comme « la submersion de l'Europe et la submersion silencieuse et honteuse de la France », elle a donc désigné ceux

qui fuient la misère ou la guerre comme la cause de tous les maux de la société. Au passage, elle s'en prend aussi à l'Europe, ce qui pour rapporter des voix peut toujours servir.

Mais Le Pen parie sur le fait que des électeurs choisiront le RN en pensant simplement exprimer leur mécontentement, un vote antisystème ou dire « il y en a trop ». Mais pour le

monde du travail, se laisser aller à ces sirènes qui présentent une réponse simpliste à la dégradation de la situation et des conditions de vie est un sérieux danger. Quand Le Pen déclare que « pour cette folle politique [migratoire] l'argent coule à flots alors qu'il n'y a jamais d'argent pour les SDF », elle ment et pousse à la guerre entre pauvres. L'argent qui coule véritablement à flot vers le patronat lui est invisible. Elle ne s'attaque pas aux plus riches mais aux plus pauvres, de façon odieuse, et c'est bien un choix politique en faveur



des plus riches.

« Notre liberté, nos nations, notre civilisation, voilà nos combats. Nous voulons un avenir pacifié et serein pour nos enfants », dit un tweet lepéniste. Mais cet avenir pacifié n'est pas à l'ordre du jour, la civilisation qu'elle défend est celle de l'exploitation et de la loi du plus fort, qui sont déjà à l'œuvre. Marine Le Pen espère du chaos, présent et à venir, qu'il lui permettra

d'arriver au pouvoir en détournant le mécontentement des classes populaires vers la haine envers les étrangers et envers les musulmans. C'est que pour elle, il n'est pas question de s'en prendre aux riches, aux puissants. Bien au contraire, si elle parvenait au pouvoir ce serait pour défendre leurs intérêts, tout comme le fait aujourd'hui Macron.

Inès Rabah

Effet boomerang à Châteaudouble

Marine Le Pen et quelques-uns de ses sbires croyaient faire une opération de com' facile aux dépens des demandeurs d'asile en venant parader le 12 septembre dans le village de Châteaudouble, dans le Var. Mal leur en a pris!

La préfecture ayant ordonné que les bâtiments de

la maison de retraite de Châteaudouble, fermée depuis deux ans, servent de centre d'accueil pour 72 demandeurs d'asile, Le Pen voulait en faire ses choux gras, et entendait pester contre « la submersion migratoire imposée par l'Union européenne », dont le village aurait été l'exemple.

Manque de chance, un grand nombre de villageois de Châteaudouble n'ont visiblement aucun problème à voir des demandeurs d'asile habiter le village. Plusieurs dizaines d'entre eux ont accueilli Le Pen avec des sifflets, lui criant – et non pas aux étrangers – « Cassez-vous! », ce qui a été repris

par des médias.

Pleurnichant sur cette opération ratée, Le Pen a ensuite insulté les habitants en les traitant de « punks à chiens et de nervis gauchistes violents » et de « poignée d'ivrognes », menaçant même de porter plainte contre eux.

À rebours de ceux qui

s'en prennent aux plus faibles – les demandeurs d'asile – les accusant de tous les maux, les protestataires de Châteaudouble, qui ont eu le courage salutaire de tenir tête à une député réactionnaire, lui ont fait jeter le masque.

Lucien Déroit

Marseille : eau polluée à la cité Air-Bel



L'association de locataires « Il fait bon vivre dans la cité » est, avec d'autres, à l'origine de la mobilisation sur le problème de l'eau à la cité Air-Bel, dans le 11^e arrondissement de Marseille.

L'Agence régionale de santé, ainsi informée, a soumis cette eau à des analyses et constaté un taux de germes dangereux très important. Les conduites amenant l'eau sont, en fait, dans un état déplorable, rouillées à cœur, et les conduites reliées aux appartements ne valent guère mieux. L'eau du robinet est d'un aspect repoussant, pleine de rouille amenant des colonies de champignons et de bactéries. Pour tenter de pallier le problème, les bailleurs javellisent l'eau à tel point que les habitants en

ont les mains brûlées et que cette eau est pire au goût que celle des vieilles piscines.

Beaucoup plus grave, en septembre 2017, un habitant de cette cité Air-Bel, âgé de 46 ans, est décédé de la légionellose. Déjà en 2011, des analyses avaient révélé la présence de légionelles dans les canalisations d'eau chaude de la cité mais les bailleurs avaient fait la sourde oreille et presque rien n'avait été fait.

L'eau du robinet est si imbuvable que dans le quartier, tous les points de vente d'eau en bouteille sont

en rupture de stock. Pour combattre la forte odeur de Javel, les bailleurs ont eu l'audace de faire des notes recommandant aux locataires d'ouvrir la fenêtre quand ils prennent une douche. Ils ne savent pas que des fenêtres, il n'y en a pas dans les salles d'eau. Maintenant, le robinet de la douche est équipé d'un filtre, mais beaucoup se bouchent et fuient.

Les habitants, excédés, n'en peuvent plus! Grâce à leur mobilisation, le 16 juillet dernier la préfecture des Bouches-du-Rhône a mis en demeure les bailleurs sociaux du quartier Air-Bel de remédier au risque d'exposition aux légionelles que subissent les 6900 habitants de la cité. Elle les a sommés de faire les travaux nécessaires mais la réfection et les changements de conduites s'étendront jusqu'à fin 2019.

Aujourd'hui les bailleurs reçoivent les locataires, les écoutent, prennent des notes afin de faire avancer les travaux. Mais il aura fallu, pour cela, la mobilisation des locataires et des associations; sinon tout aurait continué comme avant.

Correspondant LO

Porte-avions : des milliards jetés à la mer

Le porte-avions nucléaire Charles de Gaulle a repris la mer après une révision de presque deux ans. Il était en cale sèche depuis décembre 2016 mais il faudra encore attendre quatre mois d'essais pour qu'il soit finalement opérationnel en 2019.

La facture se monte à 1,3 milliard et dans dix ans il y aura une nouvelle série de travaux avant que le porte-avions ne soit mis à la casse au plus tard en 2040.

Or, pendant cette coûteuse réparation, la marine française n'avait aucun autre porte-avions

en service et amiraux et ministres des Armées se sont plaints. D'ores et déjà Florence Parly, l'actuelle ministre, a donc annoncé qu'un, voire deux autres porte-avions seront construits pour la somme de 6 à 8 milliards d'euros... et l'on sait bien que les devis sont rarement tenus, dans ce domaine comme dans les autres.

Voilà des marchés à plusieurs milliards pour les marchands de canons, et n'allez surtout pas parler d'austérité aux militaires et à leur ministre.

Cédric Duval



Le porte-avions en réparation: nos impôts tombent à l'eau.

Plan Santé: des annonces sans moyens

Cinquante-quatre mesures, pas moins, ont été annoncées pour réorganiser la médecine libérale et l'hôpital. À écouter Macron et sa ministre Agnès Buzyn, leur nouveau plan Santé devrait en quelque sorte révolutionner le système de Santé et faire en sorte « qu'il reste notre force et notre fierté ».

Pour une telle ambition, il faut des moyens. Alors le gouvernement annonce que, pour 2019, 400 millions d'euros supplémentaires seront mis sur la table. Mais 400 millions, ce n'est rien, c'est même ridicule !

En 2018, le budget total des dépenses d'assurance-maladie s'élève à 195,2 milliards d'euros. Selon la loi de financement qui détermine chaque année l'Objectif national de dépense d'assurance-maladie (Ondam) pour l'année suivante, il est prévu d'augmenter celles-ci de

2,3 % pour 2019, c'est-à-dire de 4,4 milliards. Toute la mise en scène du plan Santé se résume donc à un microscopique coup de pouce de 400 millions d'euros supplémentaires, même pas 0,2 % des dépenses annuelles totales de l'Assurance-maladie !

Le président et sa ministre ont disserté sur la création de 4 000 postes d'assistants médicaux destinés à « décharger les médecins d'actes qui pourraient être faits par d'autres ». Ils ont bavardé sur la nécessité de « garantir au patient

la qualité des soins », juré de « lutter contre les déserts médicaux », promis « la suppression du numerus clausus dès la rentrée de 2020 », etc. Ce ne sont là que mensonges et poudre aux yeux.

Chacun sait... Il faut attendre des semaines voire des mois pour un rendez-vous avec un gynécologue ou un ophtalmologue, a fortiori si on cherche un spécialiste de secteur 1. Dans nombre de régions, il faut faire des dizaines de kilomètres pour voir un médecin généraliste. Quant à l'hôpital, des lits, voire des services, voire même des établissements ont été fermés, et là encore, il faut attendre et attendre avant d'obtenir un rendez-vous pour une consultation ou un examen.

D'année en année, le système de santé se dégrade et



l'accès à une juste qualité de soins est de plus en plus difficile surtout pour les classes populaires. Depuis des dizaines d'années tous les gouvernements se sont

attelés à faire rimer santé et rentabilité financière ; le nouveau plan Santé ne fera qu'apporter sa part à la dégradation.

Sophie Gargan

Viol: un crime souvent sans châtement

Les statistiques que vient de publier le ministère de la Justice indiquent qu'en dix ans, entre 2007 et 2016, le nombre de condamnations prononcées chaque année pour violences sexuelles est en baisse continue de 25 %, et même de 40 % en ne comptant que les viols ayant mené à une condamnation en cour d'assises, qui ne sont plus qu'un millier. Alors que selon le ministère lui-même, l'engorgement croissant de la

justice reporte à plus tard une éventuelle condamnation. Il y aurait aussi un « effet Outreau », la crainte de renouveler cette terrible erreur judiciaire.

En tout cas, un écart s'est creusé entre le nombre de condamnations et le nombre de viols que les femmes osent déclarer, en hausse de 40 % en dix ans. En 2017, ce nombre a atteint 16 400, ce qui ne correspond toujours qu'à une partie des viols effectivement

commis, estimés à 75 000 par an. Cet écart-là en dit long aussi sur les pressions de toutes sortes qui incitent les femmes à se taire, en particulier quand l'agression provient d'un homme de la famille.

Qu'ensuite une partie des plaintes se perdent en route, la raison principale n'en est pas dans le manque de moyens, pourtant bien réel, de la police et la justice pour enregistrer et instruire les dossiers, elle est

que les femmes sont considérées par avance comme coupables de leur propre agression. Pour que leur témoignage soit pris en compte, il leur faut fournir tous les détails, prouver leur non-consentement, et la justice prend le temps d'examiner si par hasard elles n'ont pas fourni de circonstances atténuantes à leur agresseur par leur tenue vestimentaire ou leur mode de vie trop « libre ».

Alors que la justice est

taillée sur mesure pour défendre la propriété privée, elle ne l'est pas pour protéger les droits élémentaires des femmes. Individuellement, elles n'ont pourtant pas d'autre moyen que tenter un recours devant cette justice. Mais la question posée est bien celle d'une société dans laquelle le fait que les femmes soient opprimées et agressées continue de faire partie de la normalité.

Jean Sanday

Avortement: de la clause de conscience à l'obstruction

« Nous ne sommes pas là pour retirer des vies. » C'est ainsi que le président du Syndicat national des gynécologues (Syngof), le Dr Bertrand de Rochambeau a déclenché une polémique par une déclaration dans l'émission Quotidien sur TMC à propos de l'avortement.

À la journaliste choquée qui a rétorqué « Ce n'est pas un homicide de faire une IVG », le gynécologue a répondu « Si, madame », ajoutant « En tant que médecin, je ne suis pas forcé d'avoir votre opinion et, si je ne l'ai pas, la loi me protège et ma conscience aussi. »

Ce médecin utilise la clause de conscience lui permettant de ne pas pratiquer l'avortement pour mener sa propagande contre l'IVG. Dans les faits, cette clause restreint le droit à l'avortement. À Bailleul,

dans la Sarthe, alors que trois praticiens sur cinq s'en réclamaient, le service a dû fermer en janvier dernier, pendant six mois, obligeant les femmes qui voulaient avorter à se rendre au Mans à 40 km. Et en Italie, 70 % des médecins refusent de pratiquer l'avortement, au nom d'une clause de conscience semblable.

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, ainsi que Marlène Schiappa, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes

et les hommes, ont déclaré conjointement « Nous ne devons laisser passer aucune attaque, d'où qu'elle vienne, contre le droit des femmes à accéder librement à l'avortement. » Pour autant, elles n'envisagent aucunement de légiférer pour remettre en cause la clause de conscience ni même de revenir sur les restrictions budgétaires dans les hôpitaux qui condamnent de nombreux services à fermer, y compris des services qui pratiquent l'avortement.

Les belles paroles ne coûtent rien à ces ministres et sont à l'image de leur fonction, celle de brasser du vent.

Aline Urbain

On se fait carotter

Après une étude sur les prix des fruits et légumes, l'association Familles rurales a constaté que la facture avait augmenté de 4,5 % en un an. Suivre les recommandations de cinq fruits et légumes par jour coûterait 160 euros supplémentaires par mois à une famille de quatre personnes.

L'association note le record de l'augmentation avec 43 % en un an pour les carottes. Il faut compter avec la météorologie mais celle-ci n'explique pas tout.

Ni la majorité des salaires ni les revenus des maraîchers n'ont suivi. Pourtant certains se sont forcément sucrés.



CHRISTOPHE MAGDELAINE NOTRE-PLAINE.INFO

Allemagne : une extrême droite menaçante

Après plusieurs manifestations à Chemnitz depuis fin août, l'extrême droite a réitéré à Köthen, petite ville de l'est de l'Allemagne. Dans les deux villes, l'extrême droite s'est servie de faits divers tragiques pour organiser des démonstrations de force. Ces manifestations ont été ponctuées de violences et d'insultes racistes.

Depuis fin août, les différents groupes et partis de l'ultradroite, néonazis, identitaires, Pegida (antimusulmans), hooligans, qui habituellement s'évitent, défilent en commun. Leurs cibles sont bien sûr les étrangers, mais les injures contre la chancelière Angela Merkel fusent aussi, et des journalistes locaux ont été pris à partie.

Il est significatif que l'AfD (Alternative pour l'Allemagne), parti d'extrême droite représenté au Parlement depuis l'automne 2017 par 92 députés, n'est pas gêné de défilé avec ces groupes. Les néonazis, auparavant marginalisés, ont défilé côte à côte avec des adhérents et des députés de l'AfD en cravate, et ensemble ils ont entraîné des citoyens ne se réclamant pas jusque-là de l'extrême droite, et encore

moins du nazisme.

Le climat politique se dégrade si vite que ni les slogans et saluts nazis, ni les tabassages de personnes en raison de leur apparence, n'ont incité l'AfD à éviter ce voisinage. Pourtant, elle prenait garde jusque-là à conserver un reste de respectabilité, pour apparaître comme une alternative gouvernementale.

Ce qui est frappant aussi est de voir combien l'appareil d'État et une partie de la classe politique ont d'abord été silencieux, sinon complaisants. Alors que la chancelière venait de dénoncer les « chasses collectives » contre des immigrés à Chemnitz, le chef du renseignement intérieur a donné une interview dans un quotidien à fort tirage pour la contredire, niant que ce genre d'exactions se soient produites.

Cette prise de position publique, très inhabituelle, a été couverte par plusieurs dirigeants de la CDU, le parti d'Angela Merkel, et par le réactionnaire ministre de l'Intérieur Seehofer (CSU, parti bavarois conservateur), en conflit depuis 2015 avec Merkel, notamment sur la question des migrants.

Cet épisode et les prises de position qu'il a suscitées illustrent l'affinité de nombreux politiciens conservateurs avec l'extrême droite. La CDU est elle-même divisée, certains prenant position contre Merkel.

Quant à la CSU, elle s'est encore énormément droitisée depuis que l'AfD remporte des succès électoraux, succès retentissants justement en Bavière. Obnubilée par les élections régionales dans ce Land, elle s'est lancée dans une surenchère répugnante avec l'AfD. Sur les réfugiés, elle a durci son discours au point que langage et programme de l'AfD n'ont rien à lui envier.

Ainsi, le ministre-président de Bavière, Söder, a



L'extrême droite lors de la manifestation à Chemnitz.

forché cet été l'expression « tourisme d'asile ». Et, au début des manifestations d'août-septembre, plusieurs responsables de ce parti ont surtout été préoccupés de montrer leur compréhension, sinon leur sympathie, à l'égard des manifestants hostiles aux immigrés. Naturellement, tout cela renforce encore le poids de l'AfD.

En tout cas, sondage après sondage, la CSU baisse dans des proportions assez catastrophiques pour elle, tandis que l'AfD continue de monter. Alors, par calcul électoral, la CSU a depuis peu complètement changé de tactique et, à trois semaines des élections,

elle fait mine de découvrir l'extrémisme et la dangerosité de l'AfD.

C'est sans doute assez peu convaincant pour les électeurs, étant donné les discours qu'elle a tenus il y a peu. Cela témoigne surtout du cynisme d'hommes politiques prêts à jouer avec le feu, à faire prospérer les pires préjugés, pour quelques voix de plus, avant de réfuter ce mêmes préjugés si cela peut mieux servir leurs intérêts.

Pendant que la coalition au pouvoir semble tituber d'une crise à l'autre, l'extrême droite prospère et se renforce.

Alice Morgen

Aux CHU de Düsseldorf et Essen, succès des grévistes

Après une grève illimitée qui a duré tout l'été, avec quelques interruptions pendant les négociations, les grévistes des centres hospitalo-universitaires de Düsseldorf et Essen (Rhénanie du Nord - Westphalie) ont enfin obtenu un certain nombre de concessions.

Cette grève a plusieurs traits vraiment positifs. Il s'agit d'une grève offensive: la principale revendication, ce sont des embauches. Ce que tout un chacun subissait, le manque de personnel, le stress, les changements d'horaire au pied levé, l'impression de ne pouvoir faire correctement son travail, les nuits où une infirmière se retrouve seule dans un service, tout cela est soudainement devenu insupportable. La souffrance s'est transformée en colère, détermination et réponse collective. Après le démarrage de la grève, chacun a vu qu'il ne serait pas facile d'obtenir quelque chose, mais les grévistes ont tenu bon, même lorsqu'à la fin ils n'étaient qu'un peu plus de 200 sur chaque CHU (en plus des personnes réquisitionnées, obligées de travailler), par rapport à 300-350 dans les premières semaines.

La détermination des grévistes est impressionnante:

ni les calomnies de la direction, ni ses menaces, pressions, tentatives de pourrissement n'ont abouti. Les grévistes ont ainsi totalisé 34 jours de grève à Essen, 44 à Düsseldorf.

Autre caractéristique essentielle, les grévistes ont fait grève toutes catégories confondues (à Düsseldorf, y compris les salariés des sous-traitants): personnels soignant, du nettoyage, administratif, ouvrier, de la sécurité, la crèche, etc., tous réunis.

Finalement les grévistes ont obtenu, pour chacun des deux CHU, 180 postes supplémentaires d'ici octobre 2019, dont quarante postes pour les non-soignants. Ces quarante emplois sont importants, car jusqu'au bout les directions des deux CHU et le gouvernement acceptaient de parler des difficultés des soignants, mais refusaient de considérer le cas des autres. Seule la détermination des grévistes leur a permis de l'emporter



Les grévistes réclament leur pause.

là-dessus. Ils ont en effet dit explicitement, plusieurs fois, qu'aucun accord ne serait signé, aussi bon soit-il pour les soignants, en l'absence de mesures pour les non-soignants.

Pour les soignants, désormais le minimum est de deux infirmières formées par équipe de nuit: une infirmière ne devra plus se

démener seule dans un service. Cela soulagera un peu leur quotidien.

Ce qui a joué en faveur des grévistes, en plus de leur détermination, avec nombre d'actions menées à l'intérieur et vers l'extérieur, est la solidarité importante qu'ils ont suscitée. En ont témoigné les salariés d'entreprises

voisines venus apporter leur soutien, les passants, des salariés d'autres hôpitaux et même des patients du CHU ainsi que leurs familles, qui leur demandaient de tenir bon! Les grévistes peuvent être fiers de la manière dont ils et elles ont mené leur mouvement.

A. M.

Venezuela : menaces contre le régime et la population

Vendredi 14 septembre, Luis Almagro, le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), qui fédère 35 pays sous la houlette de Washington, a déclaré que son organisation n'excluait pas d'intervenir militairement au Venezuela pour renverser le régime de Nicolas Maduro.

Cette déclaration a provoqué aussitôt une réaction des dirigeants chavistes mais aussi de onze États membres de cette organisation, opposés à toute intervention militaire et dénonçant l'ingérence de l'OEA.

Selon l'ONU, sur les 2,3 millions de Vénézuéliens vivant à l'étranger, plus de 1,6 million auraient fui depuis 2015, dont un million en Colombie, qui en a déjà régularisé 820 000. Si cette migration a d'abord été celle des plus aisés, elle touche maintenant les classes populaires, qui fuient une situation d'extrême pénurie où manquent les produits de première nécessité, aliments et médicaments. L'arrivée de ces migrants a déclenché au Brésil des réactions xénophobes. Face à quoi, onze pays d'Amérique latine proposent à Caracas d'accepter une aide humanitaire, destinée d'abord à endiguer cette migration, et que le régime chaviste refuse jusqu'à présent.

Les déclarations du secrétaire de l'OEA font suite à celles, similaires, du président des États-Unis en août dernier. Elles avaient alors conduit une poignée

d'officiers vénézuéliens à prendre contact avec son administration. Mais, Washington leur ayant refusé du matériel de communication crypté, ces contacts ont pris fin. Le porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain, Garrett Marquis, a pu ainsi redire, ces jours-ci, « la préférence politique des États-Unis pour un retour pacifique et ordonné à la démocratie au Venezuela ».

Le porte-parole de l'OEA prétend que le « retour à la démocratie » au Venezuela résoudrait ses difficultés. Certes, le régime mis en place il y a près de vingt ans par Hugo Chavez et ses partisans n'est pas un modèle en la matière, mais les problèmes ne seront pas réglés par sa chute, car le sort des classes pauvres importe peu aux dirigeants des grandes puissances, d'abord soucieux de leurs multinationales.

Le grand tort du Venezuela reste, aux yeux de Washington, de la bourgeoisie vénézuélienne et de ses adversaires dans le monde, d'avoir montré que la rente pétrolière peut ne pas être



À la frontière du Venezuela et de la Colombie.

exclusivement réservée aux classes riches, sans qu'il y ait pour autant quoi que ce soit de socialiste dans ce choix.

Dans la période où le prix du baril de pétrole frisait les 150 dollars, le régime assurait des missions favorables à la population en ce qui concerne l'alimentation, la santé, l'éducation, sans que cela remette en cause le pouvoir de la bourgeoisie. En revanche, quand le prix du baril a été divisé par trois, le régime important la majorité des produits de première nécessité, la question du ravitaillement est devenue aiguë.

Depuis trois ans, les rayons des supermarchés sont vides et, pour les classes populaires, survivre est devenu très difficile. La dégringolade des recettes de l'État vénézuélien a alourdi sa dette. Les dirigeants chavistes ne sont pas exempts de critiques, puisque certains n'ont pas manqué d'utiliser leur position pour s'enrichir. Mais les difficultés actuelles sont d'abord la conséquence du système impérialiste qui étouffe les pays les plus pauvres.

Aujourd'hui que le régime chaviste est fragilisé,

les mêmes qui, lors de son avènement, avaient tenté de le renverser par la force, sans y réussir, peuvent être tentés de récidiver. Mais la fin du régime chaviste et un prétendu « retour de la démocratie », sous le patronage de la bourgeoisie vénézuélienne et de Washington, ne sauveraient pas les classes populaires.

Leur intérêt serait non seulement de l'empêcher, comme elles l'ont fait déjà en 2002, mais aussi d'avancer face au régime leurs propres exigences.

Jacques Fontenoy

Brésil : élections sur fond de crise

Des élections générales auront lieu au Brésil le dimanche 7 octobre. L'enjeu est de taille pour tous les partis et pour une foule de politiciens qui sont candidats aux assemblées d'État, au Parlement fédéral et au Sénat. Il y aura un second tour le 28 octobre, pour les postes uniques de gouverneur d'État et de président, s'il n'y a pas de majorité au premier tour.

La campagne présidentielle a eu longtemps pour favori l'ex-président Lula (2003-2010), du Parti des travailleurs (PT). Il recueillait 40 % dans les sondages. Mais sa condamnation à douze ans de prison dans l'affaire de

corruption Petrobras lui a valu d'être disqualifié. On ignore quelle proportion des électeurs de Lula se reporteront sur Haddad, maire de Sao Paulo de 2013 à 2016, qui lui succède comme candidat du PT.

Le premier dans les sondages, avec 26 %, est désormais Bolsonaro. Ce député d'un parti inconnu, ancien militaire et nostalgique de la dictature (1964-1984), s'est fait connaître par ses propos racistes, misogynes, homophobes et antiouvriers. Le 6 septembre, un déséquilibre lui a donné deux coups de poignard. Cela le fait apparaître comme une victime de l'insécurité, un de ses grands thèmes de campagne, et le dispense de faire campagne personnellement.

Certains croiront ainsi à l'homme neuf, non compromis dans les scandales et proche du bon peuple. Mais ce serait oublier l'odieux du personnage, qui récemment à la télévision déclarait normal que les femmes gagnent 25 % de moins que les hommes.

Chacun des autres candidats prétend qu'il est le plus capable de battre Bolsonaro au second tour. Il semble en effet difficile que celui-ci soit élu. La lutte pour la seconde place au premier tour est ouverte, avec pour favoris Haddad du PT et Alckmin du PSDB. Ces deux partis ont occupé la présidence depuis 1995, avec Cardoso, Lula et Dilma Rousseff. Quel changement !

C'est la situation qui a changé ces dernières années. C'en est fini de la prospérité liée aux prix élevés des matières premières agricoles et minières dont le pays est gros exportateur. La crise touche maintenant le Brésil. Les dollars fuient et l'économie stagne. La monnaie a

perdu 9,4 % de sa valeur en un mois et l'inflation a été de 3 % au premier semestre. Le chômage touche 13 millions de travailleurs (13 %) et 5 millions, découragés, ne cherchent plus de travail. Les réformes contre le monde du travail se succèdent : salaires, horaires, contrats, sécurité, santé, école, tarifs publics, rien n'est épargné. La Cour suprême vient de valider l'extension illimitée de la sous-traitance. On annonce déjà une énième réforme des retraites.

Un certain nombre de travailleurs croient que le vote Bolsonaro sera une protestation contre cette situation et contre les politiciens corrompus qui se proposent de l'aggraver. C'est se faire des illusions, car Bolsonaro ne remédiera évidemment ni à la corruption ni à l'insécurité. C'est à la bourgeoisie brésilienne qu'il offre ses services pour imposer à coups de gourdin une exploitation renforcée.

Vincent Gelas



File d'attente devant une agence pour l'emploi.

Turquie : grève au chantier du nouvel aéroport

Le troisième aéroport d'Istanbul devrait être inauguré le 29 octobre. Mais le 14 septembre, sur les chantiers de construction, plus de 30 000 travailleurs ont fait grève contre les conditions esclavagistes que leur imposent les différents patrons.

Depuis plus de quatre ans que durent les travaux, le mécontentement s'est accumulé parmi les 45 000 travailleurs, employés par plus de 500 entreprises, sans compter les emplois non déclarés. En peu de temps, plus des deux tiers d'entre eux ont cessé le travail.

Certains témoignent des nombreux accidents du travail, en grande partie non déclarés, dont plusieurs centaines ont été mortels, alors que, selon la direction d'IGA (Istanbul Grand Airport, le consortium qui dirige les travaux), ils seraient tout au plus 35.

Au quotidien, certains travailleurs doivent travailler de 6 heures du matin à 22 heures, et sont souvent obligés de travailler les jours fériés. Il n'est pas rare que les heures supplémentaires ne soient pas payées et qu'une partie de la paye ne soit pas déclarée. Certains

travailleurs n'ont pas touché de salaire depuis six mois. Ils sont logés à vingt dans des baraquements insalubres prévus pour six, où les cafards pullulent.

Une liste de revendications a été établie par les grévistes, avec l'aide de militants syndicaux. Elles comprennent le refus de tout licenciement suite à la grève, avec demande de réintégration des grévistes déjà licenciés; des mesures de sécurité pour éviter les accidents de travail; des transports collectifs permettant de se rendre aux chantiers; des logements salubres; le respect des ouvriers et la mise à disposition de matériel médical; le versement des salaires à la date prévue, déclarés en intégralité; le paiement des arriérés des salaires; des salles de repas communes aux ouvriers et aux chefs; le congédiement des directeurs rejetés par les



Grève à l'aéroport Istanbul 3.

travailleurs.

La direction a déclaré la grève illégale et a menacé les travailleurs de poursuites judiciaires et même de prison. Ne parvenant pas à faire reprendre le travail, elle a fait appel au gouvernement qui, à 3 heures du matin le 15 septembre, a envoyé la gendarmerie avec ses véhicules blindés.

Les forces de police ont tiré avec des balles de caoutchouc et, pour en finir, elles auraient arrêté 530 travailleurs, parmi lesquels des militants syndicaux. Depuis,

160 d'entre eux auraient été libérés.

Malgré tout, le mouvement continuait le 17 septembre. Selon des avocats qui essaient de prendre la défense des travailleurs arrêtés, le nombre exact d'arrestations reste flou tant le gouvernement Erdogan fait obstacle à leur intervention.

Des manifestations de soutien au mouvement ont eu lieu, notamment les 15 et 16 septembre à Istanbul et à Ankara, dispersées sans ménagement par la police qui a procédé à des arrestations.

À Istanbul, 31 manifestants ont été arrêtés. Le gouvernement d'Erdogan et le patronat sont embarrassés par ce mouvement, qui risque de causer du retard à l'inauguration du « plus grand aéroport du monde », dont ils se vantent. Mais l'un et l'autre craignent surtout, dans le contexte d'inflation accélérée, de dégradation du pouvoir d'achat et d'aggravation de conditions de travail, que ce mouvement ne fasse des émules dans le monde du travail.

Julien Silva

Guinée équatoriale : corrompus et corrupteurs

Théodorin Obiang, le fils du dictateur de Guinée équatoriale, a été bloqué à la douane brésilienne. Deux valises portées par les membres de sa suite contenaient l'une plus d'un million de dollars et l'autre pour 15 millions de montres de luxe, pour son usage personnel, a-t-il déclaré.

C'est beaucoup par rapport aux 2 400 dollars maximum autorisés par la loi brésilienne. Mais c'est encore une bagatelle comparé aux 150 millions d'euros dépensés à Paris et pour lesquels

Théodorin a été condamné dans le procès dit « des biens mal acquis ».

Tout cet argent coule d'une source unique : le détournement par la famille au pouvoir, des sommes

versées par les grandes compagnies. Comme l'a déclaré avec assurance Théodorin Obiang lors d'un procès en Afrique du Sud : « Un ministre reçoit sur son compte en banque une part conséquente de la valeur des contrats publics. »

Les ministres, et surtout le président et sa famille, sont corrompus jusqu'à la moelle mais, pour qu'il y ait des corrompus,

encore faut-il qu'il y ait des corrupteurs.

Au premier rang de ceux-ci figurent les compagnies pétrolières, comme en Guinée équatoriale l'américaine Exxon, ou au Gabon ou au Congo voisins la française Total.

L'enrichissement éhonté de la famille régnante, n'a d'égal que la misère dans laquelle végète la majorité de la population. Une très

grande partie des enfants ne vont pas à l'école, beaucoup ne sont pas vaccinés et la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable. Quant à ceux qui contestent, malheur à eux.

En Guinée équatoriale, il n'y a pas que les richesses du clan Obiang qui aient le goût du sang. C'est aussi le cas des profits réalisés par les grands trusts.

Daniel Mescla

États-Unis : liberté pour Mumia Abu-Jamal !

Grâce à la mobilisation de ses soutiens aux États-Unis et dans le monde Mumia Abu-Jamal, ce militant emprisonné depuis trente-six ans, a pu bénéficier d'un traitement de son hépatite C, que l'administration pénitentiaire lui refusait. Mais son administration tardive a fait que, si l'hépatite est éradiquée, Mumia est maintenant atteint d'une cirrhose du foie.

En ce qui concerne son emprisonnement, plusieurs audiences judiciaires ont eu lieu cette année, dont la dernière le 30 août dernier, pour obtenir la révision de son procès. Sept autres détenus ont obtenu cette révision mais, pour Mumia, la

décision traîne.

Mumia est emprisonné depuis 1982 pour un crime qu'il n'a pas commis, et dont un autre s'est accusé, sans que cela mette fin à sa peine. Tout ce qui a été obtenu, au fil des multiples appels le concernant, a été de le sortir

du couloir de la mort.

Pendant des années, la juridiction de Pennsylvanie a été sous la coupe d'un procureur, Ronald Castille, acharné à obtenir la peine de mort. Cette période d'arbitraire est révolue. Cela devrait entraîner la révision des 45 procès dans lesquels ce procureur a imposé la peine de mort. Mais, pour Mumia, la note signée du procureur en question a été... égarée!

D'autres éléments du dossier et une seconde note du même procureur devraient suffire pour qu'il y ait révision du procès. Mais le juge

statuant sur cette révision s'est accordé un nouveau délai, jusqu'au 30 octobre, pour prendre une décision, et peut-être retrouver la fameuse note.

Il reste que l'arbitraire de Ronald Castille convenait parfaitement à un État qui entendait punir tous ceux qui dans les années 1960 et 1970, s'étaient opposés à lui. De nombreux militants noirs, ou indiens, en ont fait les frais. Comme elles l'ont fait dans le passé pour d'autres militants, les autorités judiciaires américaines attendent-elles que Mumia



soit mourant pour le renvoyer chez lui?

Jacques Fontenoy

**Pour en savoir plus :
www.mumiabujamal.com**

Éducation : **non aux suppressions de postes!**

Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer vient d'annoncer la suppression de 1 800 postes dans les collèges et les lycées pour la rentrée prochaine : 1 400 postes d'enseignants et 400 postes d'administratifs, autrement dit des emplois d'infirmiers, de médecins scolaires, de secrétaires, de gestionnaires.

Cette décision vient s'ajouter à la suppression massive des contrats aidés. Elle serait applicable dès la rentrée prochaine, alors qu'il est prévu l'arrivée de 32 000 élèves supplémentaires dans le secondaire, conséquence mécanique de la progression démographique. Blanquer a déclaré sans rire le 18 septembre à la radio que ces suppressions ne poseraient aucun problème, puisqu'il maintiendrait « *totale*ment les taux d'encadrement dans le secondaire ». Il aura bien du mal à convaincre.

En effet, le taux d'encadrement enseignant est déjà complètement insuffisant. Les salariés des cantines, des services administratifs, comme tous ceux qui permettent de faire fonctionner un établissement scolaire, surveillants et autres, sont déjà au bout du rouleau.

Combien de collèges ou de lycées ne disposent pas d'une infirmière, même à temps partiel? Combien d'élèves de seconde se retrouvent à 35 tout au long de l'année, les quelques cours dispensés en demi-groupes ayant disparu au fil des années? Combien de matières ont vu diminuer les heures qui leur sont allouées? Combien d'élèves des filières professionnelles ne trouvent pas de place dans celle de leur choix?

La réforme de ces mêmes lycées professionnels prévoit d'alléger les programmes, c'est-à-dire de supprimer en particulier les enseignements indispensables pour donner une ouverture culturelle à des jeunes des classes populaires qui en ont le plus besoin. Il est proposé des regroupements de filières qui entraîneraient par

exemple la suppression de la filière de gestion-administration, et donc celle de près de 1 000 postes d'enseignants, par des départs à la retraite non remplacés. Il faut y ajouter les menaces sur l'emploi de 500 enseignants précaires.

Le nombre de remplaçants est insuffisant. Ils sont le plus souvent nommés à temps plein sur un poste fixe pour combler des brèches, et ne peuvent justement pas servir à remplacer des professeurs malades. Enfin, depuis des années, le nombre de contractuels augmente, comme dans les autres services publics. Ils constituent une véritable variable d'ajustement de l'Éducation nationale.

Le taux d'encadrement serait maintenu, d'après Blanquer, grâce aux heures supplémentaires, la deuxième heure supplémentaire devenant obligatoire. Mais des heures supplémentaires sont déjà attribuées en grand nombre dans chaque établissement dans la dotation horaire globale, c'est-à-dire le nombre total d'heures d'enseignement



accordées par les rectorats à chaque collège et lycée. Cela fait des années que cela se passe ainsi: au lieu de créer un poste supplémentaire de mathématiques ou de français, on répartit les heures d'enseignement entre les professeurs.

Pour tenter d'obtenir l'accord d'au moins une partie des enseignants, Blanquer a fait miroiter l'augmentation du pouvoir d'achat que seraient censées apporter ces heures supplémentaires. Mais cela ne suffira pas à calmer le

mécontentement sur les salaires. Comme dans le secteur privé, pour maintenir le pouvoir d'achat, c'est une augmentation du salaire suivant celle des prix qui serait nécessaire.

Des syndicats appellent à des grèves et des manifestations, le 27 septembre, contre la réforme des lycées professionnels, ou encore le 9 octobre avec l'ensemble des salariés, autant d'occasions à saisir pour protester contre cette nouvelle attaque du gouvernement.

Aline Rétesse

Enseignement en arabe, obscurantisme en français



Batta = canard!

L'extrême droite a fait feu de tout bois après les propos du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, sur BFM le 10 septembre, qui se disait favorable à « développer l'enseignement des langues, notamment l'arabe, à l'école ».

En fait, l'enseignement de l'arabe demeure un parent pauvre de l'Éducation nationale, même si d'une manière générale c'est l'enseignement des langues qui est de plus en plus négligé.

Dans le secondaire, en 2017, 40 000 élèves ont bénéficié de cours de chinois, et 11 000 élèves apprenaient l'arabe. Pourtant 80 000 suivent des cours d'arabe, laïcs ou non, en dehors de l'école. Si l'enseignement

de cette langue a toujours été largement délaissé par l'Éducation nationale, les raisons de ce boycott sont politiques et sociales. Au lendemain de la guerre d'Algérie, le certificat d'aptitude en arabe était supprimé. Après un élan pour la langue arabe dans les années 1970 et l'ouverture de classes, une partie des cours furent supprimés dans les années 1980.

En 2017-2018, le minis-

tère a encore supprimé 25 % des postes au Capes d'arabe (quatre postes étaient ouverts). Cela correspond à une politique générale. Des postes sont aussi supprimés que ce soit au Capes de chinois, d'allemand, d'anglais, d'espagnol (- 20 %) et plus encore en italien (- 32 %) et portugais (- 40 %). Pourtant l'enseignement des langues, que ce soit de la langue des parents pour des enfants d'immigrés ou une seconde langue, est un moyen d'apporter une richesse, une ouverture vers la culture nécessaire, en particulier aux enfants des classes populaires qui ont moins de possibilités d'en bénéficier.

La droite et l'extrême droite crient à « une arabisation de la France » pour Dupont-Aignan et guère mieux pour Les Républicains ou Le Pen. Elles crient pour rien. Avec un gouvernement qui annonce encore 1 800 suppressions de postes dans l'Éducation nationale, l'enseignement de l'arabe ou d'autres langues, y compris du français, pour les classes populaires, n'est pas près d'être à la hauteur des besoins.

Lena Pigalli

Sexualité, plus on en parle...

La circulaire du ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, et de la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, aux recteurs d'académie le 13 septembre a déchaîné les commentaires réactionnaires sur les réseaux sociaux. Cette circulaire ne visait qu'à rappeler la loi de 2001 qui rend obligatoire trois

cours d'éducation sexuelle par an, de l'école primaire au lycée. Si personne n'en a entendu parler, c'est que, comme le souligne le haut conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, ces dispositions sont trop peu appliquées.

Ce rapport a pourtant suffi pour que les milieux les plus obscurantistes répandent des rumeurs totalement délirantes sur

la loi. Ainsi, de l'éducation sexuelle dès 4 ans à l'apprentissage de la masturbation à la maternelle, en passant par la légalisation de la pédophilie, les élucubrations à propos de la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ont circulé sur la toile depuis fin août.

Il n'en faut vraiment pas beaucoup aux milieux réactionnaires religieux

pour qu'ils voient là une œuvre satanique et s'agitent. Car, pondre des programmes, des circulaires, des déclarations, le gouvernement sait le faire, mais donner aux enseignants les moyens de les appliquer, c'est une autre affaire. Et il n'a visiblement pas envie de faire appliquer ses propres lois.

L. P.

Lycée Paul-Éluard – Saint-Denis : enseignants mobilisés

Pendant deux jours, une quarantaine d'enseignants et de surveillants du lycée Paul-Éluard de Saint-Denis ont exercé leur droit de retrait, s'estimant en danger.

Depuis un an et demi, des bagarres de bandes pourrissent la vie du lycée Paul-Éluard. Ces bagarres de cités rivales, entre jeunes désœuvrés qui se battent au nom de l'honneur de leur quartier, montrent combien la situation se dégrade dans bien des villes de banlieue. Après des intrusions répétées dans l'établissement et de nombreuses bagarres aux abords, les enseignants avaient fait grève en mai dernier. La région et le rectorat avaient alors promis de renforcer la clôture de l'établissement, de mettre en place la vidéo-surveillance et d'embaucher un médiateur pour rétablir le dialogue entre les différents quartiers. Mais en septembre, après les vacances, rien de cela n'avait été fait.

Dès le jeudi de la rentrée, les bagarres ont repris et le 12 septembre trois jeunes se sont introduits dans le lycée, armés de couteaux et d'un marteau. Ils ont agressé deux élèves, blessant l'un d'eux au visage et au bras.

Les enseignants ont estimé qu'ils ne pouvaient plus travailler dans ces conditions. Jeudi 13 septembre, la vice-présidente de la région ainsi que le directeur académique se sont déplacés pour rencontrer les enseignants et les surveillants, mais ils n'ont fait que renouveler les promesses de mai, indiquant que les travaux de consolidation de la clôture auraient lieu en fin d'année. Quant au médiateur, il serait recruté prochainement mais rien n'était voté. Les représentants exigeaient pour le moins des surveillants supplémentaires, mais le représentant du recteur s'est contenté de prendre note.

Du coup, la colère est montée d'un cran. Dès vendredi 14, les collègues exerçaient de nouveau leur droit de retrait, même si le rectorat leur faisait savoir qu'il ne le prendrait pas en compte. Cependant une nouvelle intrusion de jeunes avait lieu le jour même. Cette fois armés de

gaz lacrymogène, ils s'en prenaient à un autre jeune et à un enseignant qui faisait cours. Les médias ayant fait état de la mobilisation et de cette nouvelle agression, le rectorat comme la région venaient rencontrer les salariés mobilisés.

Valérie Péresse, la présidente de la région Île-de-France, est venue cette fois promettre que les travaux de réfection de la clôture commenceraient dès le lundi, qu'une procédure d'urgence était lancée et qu'elle allait accélérer le recrutement du médiateur. Elle promettait également d'étudier l'embauche d'un agent d'entretien supplémentaire. Quant au rectorat, il promettait de recruter, non pas un assistant d'éducation, mais un agent de prévention sécurité qui pourrait travailler avec le médiateur. On reste loin des quatre assistants d'éducation exigés par les enseignants et les surveillants, mais c'est tout de même un adulte de plus qui sera présent pour encadrer les élèves. Et le personnel en sort avec le sentiment de s'être fait un peu respecter.

Correspondant LO

Lycée de Cachan : recul du rectorat

Début juillet, les enseignants du lycée de Cachan, dans le Val-de-Marne, apprenaient avec stupeur qu'une classe de 1^{ère} STMG (bac technologique), sur les trois existant les années précédentes, était supprimée par le rectorat, ce qui portait les nouveaux effectifs par classe à 35 élèves au lieu de 24.

La mauvaise nouvelle était confirmée à la rentrée, début septembre, quand chacun constatait partout ces problèmes d'effectifs et de classes surchargées, notamment en BTS ou en seconde. Indignés par la dégradation des conditions de travail et les conséquences désastreuses qui allaient forcément en découler pour la réussite scolaire des élèves, les enseignants ont réagi collectivement par une première journée de grève dès jeudi 6 septembre.

Ce jour-là, réunis à 70 en assemblée générale, nombre d'entre eux ont exprimé leur inquiétude et leur révolte face à ces attaques incessantes du rectorat qui tente, année après année, de grappiller un maximum d'heures et de postes administratifs, de personnel de surveillance ou d'enseignement.

Une nouvelle journée de grève et d'action a été décidée pour vendredi 14 septembre, avec pour objectif un lycée avec zéro cours.

Ce jour-là, alors que le

lycée était quasi désert, l'assemblée générale a réuni 90 personnes déterminées à rester mobilisées. La veille au soir le rectorat accordait une enveloppe d'heures permettant la création d'une nouvelle classe et le rétablissement de toutes les STMG à 24 élèves. C'est autour d'un barbecue fort convivial et dynamisant que le personnel a fêté ce recul du rectorat.

Correspondant LO



À l'entrée de l'université de Tolbiac.

Université de Tolbiac : pour la réintégration de deux agents !

Dès la rentrée universitaire, le centre Pierre-Mendès-France de l'université Paris I (Tolbiac) connaît un mouvement de grève des agents du service intérieur, contre le non-renouvellement des contrats de deux agents qui travaillaient à l'accueil, sur des postes pérennes. Et cela malgré les engagements antérieurs de la DRH lors d'une réunion quelques semaines plus tôt.

L'un des agents était là depuis cinq ans et l'autre depuis trois ans. Ils ont brutalement appris la fin de leur contrat en juin sans en avoir été prévenus officiellement, et aucun motif ne leur a été donné. C'est d'autant plus choquant que ces agents se rapprochaient des six ans de service qui entraînent automatiquement une embauche en CDI.

Après une première semaine de grève début septembre, l'ensemble des dix agents logistiques se sont mis en grève lundi 17, jour du début des enseignements, à l'exception des plus précaires, obligés de continuer à travailler. C'est du jamais vu depuis la création du centre dans les années 1970.

Ces agents s'occupent de l'accueil, de l'ouverture des salles, de l'installation du matériel, de l'assistance et de la maintenance audiovisuelle, de la gestion des examens. C'est un point névralgique de l'université, notamment dans cette période de rentrée où plus de 40 000 étudiants viennent s'inscrire à Tolbiac. La volonté de l'université est de maintenir les agents dans la précarité, pour qu'ils soient

obligés d'accepter une charge de travail de plus en plus lourde et la polyvalence. En clair, elle veut des agents plus précaires, pour faire plus de travail.

Après avoir avancé en juin des raisons de budget ou de restructuration pour tenter de justifier les licenciements, la direction de l'université a d'ailleurs embauché quatre nouveaux agents en CDD. Cela montre à quel point les motifs avancés sont mensongers et aussi que les travailleurs du service logistique sont indispensables pour faire tourner l'université.

Les grévistes revendiquent donc la réintégration des deux collègues au sein de l'université, tout en gardant les quatre nouveaux. Tous les grévistes sont présents à l'entrée du centre, soutenus par ceux d'autres services, pour faire connaître leur mouvement. La pétition pour la réintégration qu'ils font signer auprès du personnel et des étudiants a un grand succès.

Les grévistes sont bien déterminés à continuer jusqu'à la réintégration des deux agents.

Correspondant LO



Conditions de travail : l'autre côté de la rue

À en croire Macron, il peut suffire de traverser la rue pour trouver du travail, par exemple dans la restauration. Mais quand c'est le cas, à quel travail et à quels comportements peut-on s'attendre de la part de certains patrons ?

Un exemple ? Cela se passe dans un restaurant coté, proche de la région parisienne, dont le patron donne des interviews dans la presse pour vanter, non seulement sa cuisine, mais toute sa sensibilité vis-à-vis des aliments... et des hommes. Le personnel peut s'attendre, pour une responsable, chef de rang, à à peine plus de 1200 euros net, et les autres, bien sûr, à encore moins. La semaine de travail dépasse largement les 35 ou même les 39 heures, avec jusqu'à 10 heures supplémentaires non payées, voire plus.

Quand les salariés se plaignent, voilà ce que leur répond ce noble monsieur : « Les heures supplémentaires ? Eh bien je vous ai laissé à disposition le montant de pourboires, que j'aurais pu garder pour moi. Alors, estimez-vous donc heureux. » Et quand une salariée, malade, souffrant d'une grave pathologie cardiaque, vient

se présenter avec une prescription médicale de reprise à mi-temps thérapeutique, ordonnée de plus par la médecine du travail, le même patron lui répond : « Tu n'as pas à écouter les médecins, ils disent n'importe quoi. » Et de lui faire comprendre qu'il ne la licenciera pas et que, si elle ne veut pas reprendre à plein temps, elle n'a qu'à démissionner.

Quant au jeune employé qui travaille pour lui, le patron a exigé qu'il couche dans une mansarde à l'auberge car, n'ayant pas de voiture, il faut être sûr qu'il soit à l'heure le matin au travail.

Quant à ce qui peut leur arriver, dans le domaine public cette fois, cela vaut aussi la peine d'en parler. Ainsi, un ouvrier hautement qualifié est recruté par une mairie, avec comme responsabilité de diriger une équipe d'une dizaine d'ouvriers des services techniques. Il accepte donc déjà une situation



totale anormale avec un salaire lamentable « Tu commenceras par un contrat, mais c'est très provisoire tu verras », lui dit-on. Ledit contrat, payé à moitié par l'État, lui offre une rémunération de 1200 euros net, alors que le salarié qu'il remplace touchait le double et que ceux qu'il commande touchent 30 à 50% plus que lui. Si au fil des mois les responsabilités pleuvent de plus

en plus, les conditions obligatoires d'accompagnement de son contrat sont allègrement violées et il apparaît qu'il ne verra jamais son contrat transformé en emploi CDI correspondant à sa fonction.

Et puis, à quoi en est réduit le Crous, organisme d'État gérant les locaux universitaires ? Ses responsables font demander à un salarié, employé sur des sites distants de dizaines

de kilomètres les uns des autres, de se payer ses frais d'essence et d'usure de sa voiture personnelle, trouvant normal que le salarié abandonne 25 à 40% de sa paye, à peine supérieure au smic, en frais de transport.

Voilà quelques tranches de vie vécues par les salariés, telles qu'on peut les connaître rien qu'en traversant la rue.

P.S.

Ratp - Paris : mobilisation contre une sanction

Une menace de sanction lourde vise un conducteur de la RATP ayant giflé un collégien qui, à la sortie d'un collège à Arcueil, dans le Val-de-Marne, avait traversé inopinément devant son bus. Cela ne va pas sans de nombreuses réactions de soutien.

Le nombre de signatures sur la pétition en ligne témoigne de ces réactions. Les conducteurs en parlent aussi beaucoup sur les réseaux sociaux, exprimant leur indignation devant la menace d'une révocation.

Ces dernières années, à la RATP, le nombre de sanctions est monté en flèche, avec des journées de mise à pied et des licenciements. Cette politique de répression provoque un certain mécontentement. De plus, le risque d'accident aux abords des établissements scolaires, et le stress

que cela engendre, est un problème régulièrement dénoncé par les conducteurs. Ils demandent souvent davantage de présence ou de l'accompagnement lors des rentrées ou sorties scolaires.

Tout cela n'est fait qu'en fonction des politiques et des moyens des municipalités ou en fonction des divers plans d'emplois aidés. La direction de la RATP prétend proposer des interventions dans les collèges pour sensibiliser les collégiens aux questions de sécurité, mais en faisant appel à des conducteurs

volontaires. Comme cela se fait sur les heures de cours, les enseignants doivent décaler le temps nécessaire, ce qui n'est pas gagné. Mais de plus, alors que la RATP a créé une prime liée à un minimum annuel d'heures de conduite, les conducteurs participant à ces actions de sensibilisation s'en sont retrouvés écartés, au prétexte que les heures passées dans les collèges ne comptent pas dans le quota retenu pour le versement de la prime.

La RATP se soucie en fait bien peu des conditions de conduite et de sécurité. Pour les conducteurs, il est hors de question de la laisser sanctionner l'un des leurs, que son incurie a pu pousser à bout !

Correspondant LO



AZF - Toulouse : 17 ans après, Total toujours coupable !

De procès en procès, de calomnies en rumeurs, Total persiste à nier sa culpabilité dans l'explosion de son usine AZF, le 21 septembre 2001, qui a fait 31 morts, 22 000 blessés, et des dizaines de milliers de logements détruits ou endommagés dans les quartiers populaires de Toulouse.

La justice a pourtant condamné Total à deux reprises pour des manquements manifestes à la sécurité. Ce grand groupe, qui s'estime au-dessus des lois et de la justice, veut faire casser le dernier jugement. Il persiste à justifier cette priorité patronale : faire du profit... avec des « risques calculés ». Sauf que ces risques, ce ne sont pas les actionnaires qui

les prennent mais les travailleurs et les riverains.

Lutte ouvrière s'associe à la commémoration qui aura lieu à 10 heures à Toulouse au rond-point du 21-Septembre (la Pointe) pour affirmer une nouvelle fois : « Total coupable, les pouvoirs publics complices, les profits ne doivent pas faire la loi ».

Correspondant LO



Ryanair : la grève se prépare



ERIC LALMAND BELGA

Le 28 septembre, les personnels de cabine de la compagnie aérienne Ryanair sont appelés à faire grève dans cinq pays d'Europe. Seront touchés l'Espagne, le Portugal, l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique où 150 vols sont déjà annulés. L'appel pourrait s'étendre aux pilotes.

La colère contre la compagnie se généralise au sein du personnel, entretenue par les provocations répétées du directeur général O'Leary, qui se présente comme le défenseur des billets d'avion low cost pour tous. Après avoir menacé cet été de supprimer 20 % du personnel en Irlande en transférant le trafic vers la Pologne, il a continué mercredi 12 septembre face aux grévistes en Allemagne, en faisant planer la menace de suppression de vols dans des aéroports secondaires du pays.

La compagnie affiche des profits plantureux, encore 1,25 milliard d'euros prévus en 2018. Proposant aux voyageurs des billets à prix cassés, Ryanair a construit sa rentabilité en faisant la chasse au moindre coût et en organisant une exploitation poussée des salariés. Pour minimiser les coûts, les avions doivent tourner 18 heures par jour, avec des arrêts de 30 minutes entre deux rotations. Poussant un peu plus dans la rapacité, la direction a décidé que même les petits bagages en cabine seraient désormais payants. L'objectif n'est pas tant les

revenus supplémentaires dégagés que de pousser les passagers à ne prendre que le strict minimum, pour limiter le poids de l'avion en vol et réduire sa consommation.

Les conditions de travail chez Ryanair sont lamentables, régulièrement dénoncées par le personnel, souvent sous couvert d'anonymat car la répression est immédiate. Les journées de service peuvent être de 13 heures, dont une partie ne sont pas payées, par exemple lorsqu'il y a du retard au décollage. Des équipages enchaînent jusqu'à six étapes par jour et non seulement doivent vendre un maximum de produits à bord, mais ensuite faire le ménage et les vérifications de sécurité pendant les brefs arrêts au sol. De nombreux pilotes sont embauchés sous le statut d'auto-entrepreneur, seule l'heure de vol effective étant payée. Les plus jeunes d'entre eux doivent payer à la compagnie près de 30 000 euros pour leur formation. Le personnel de cabine est en majorité employé par une société intermédiaire sous statut juridique irlandais, alliant pour

l'employeur faible coût et flexibilité extrême. Pour les salariés, ce sont des salaires qui n'atteignent parfois pas les 1 000 euros, des tâches multiples, une pression incessante à la rentabilité, des coûts d'hébergement loin du domicile qui restent à leur charge. Un steward en colère résumait ainsi cette situation : « *On est des esclaves avec des cravates.* »

Après cinq grèves pendant l'été et des milliers de vols annulés, fin août Ryanair a dû commencer à céder en partie aux revendications des pilotes irlandais, renonçant aux réductions de postes envisagées pour l'automne à Dublin. Mais les exigences du personnel mises en avant dans toute l'Europe restent pleinement d'actualité : hausses de salaire, embauche des intérimaires, contrats de travail sous le droit du pays de résidence.

Le patron bravache a annoncé d'avance l'échec de la grève, dénigrant les mobilisations comme des faux-frais obligatoires. Il continue même de refuser l'indemnisation des passagers dont les vols ont été annulés pendant l'été. Mais la généralisation des mouvements à l'échelle européenne et la volonté d'associer les différentes catégories de personnel finiront par lui faire ravalier sa morgue.

Gilles Boti

CHU de Libourne : la ministre passe, les problèmes restent

Début septembre, la ministre de la Santé Agnès Buzyn est venue inaugurer le CHU de Libourne, accompagnée d'une cohorte d'élus locaux. Pour l'occasion, la direction avait fait réparer l'auvent à l'entrée, qui avait été endommagé en mars 2018. Comme quoi, l'hôpital peut encore trouver

quelques moyens financiers.

Personne n'attendait quoi que ce soit de cette visite, mais le personnel de l'hôpital en a quand même pâti. Le parking de l'entrée a été fermé deux jours avant la visite pour y installer des chapiteaux, obligeant les agents hospitaliers comme les patients à se garer plus loin. Des

soignants ont été réaffectés sur les services visités par la ministre, afin de cacher le manque de personnel, et le sens de circulation dans les couloirs a été modifié, obligeant les infirmières et ASH à des détours pour faire leur travail. Ainsi a été garantie une visite tranquille à la ministre. Un comité d'accueil

SNCF - Nantes : guichetiers en colère

À Nantes, la direction de la gare a annoncé la suppression de 13 postes aux guichets, s'ajoutant aux six suppressions qu'entraînera la fermeture de la boutique du centre-ville le 1^{er} novembre. Cela porte à 19 le nombre de postes supprimés aux guichets à Nantes.

Tous les syndicats ont décidé de lancer une démarche pour une grève dans deux semaines, ce qui correspond au délai légal à la SNCF. Ils ont été reçus lundi 17 octobre par la direction, mais l'entrevue n'a rien donné. Dans l'après-midi, des guichetiers ont commencé à parler autour d'eux de leur volonté de se mettre en grève dès le lendemain, sachant qu'ils étaient couverts par le préavis de grève Sud Rail national qui court depuis le printemps. Le mot a été passé à toute l'équipe et l'impression que la grève allait être très suivie a vite dominé.

Le matin du 18 septembre, la direction a découvert, comme les voyageurs, que les guichets étaient tous fermés. Tous les agents ou presque se sont mis en grève. Elle qui croyait que le sentiment d'écoeurement et d'abattement allait dominer en a été pour ses frais.

Dans la matinée, les cheminots se sont réunis pour faire le point ensemble et, après discussion, ils ont décidé de distribuer aux voyageurs trouvant porte close un tract unitaire contre les suppressions de postes. Cela a aussi été l'occasion de discuter entre eux de l'organisation de leur mouvement, pour le faire connaître aux autres cheminots et aux voyageurs. Ils en ont profité pour faire signer la pétition qui dénonce ce choix de la direction de la SNCF.

La plupart des voyageurs qui passaient marquaient leur soutien et signaient avec sympathie la pétition. Tout cela a donné le moral à tous, y compris aux délégués syndicaux qui ne croyaient pas à une réaction collective. C'est un encouragement pour la suite du mouvement qui commence déjà à se préparer.

Correspondant LO

Mulsanne - Sarthe : ne pas perdre sa vie à la gagner!

Il a fallu attendre cinq ans pour que s'ouvre le procès de l'accident mortel d'un jeune travailleur, Pierre Monin, un maçon de 21 ans mort en 2013, renversé par un engin sur un chantier d'un lotissement à Mulsanne, dans la Sarthe.

Intérimaire pour une entreprise sous-traitante, il finalisait une bouche d'égout lorsqu'il a été fauché par un engin d'une autre entreprise sous-traitante. Il n'y avait pas de barrières de protection, ni de balisage. Le chauffeur de l'engin n'avait pas le permis de conduire, il avait juste été formé sur le tas par son chef.

Au procès, les patrons des deux entreprises sous-traitantes n'ont cessé de se renvoyer la responsabilité.

Quant au donneur d'ordres, la Secos, il était tout simplement absent du banc des accusés!

Le jugement sera rendu le 22 octobre. Mais, quel qu'en soit le verdict, on connaît les responsables : un système où seule compte la rentabilité et dans lequel la précarité des salariés et la sous-traitance en cascade sont la règle. Les grosses entreprises du bâtiment sont spécialistes de ces méthodes, alors que les statistiques montrent que les victimes des accidents du travail sont majoritairement les travailleurs précaires. Mais peu importe aux responsables de ces entreprises, puisque leur seul souci est d'en assurer les profits.

Correspondant LO

Carrefour : un patron menteur et licencieur

Alexandre Bompard, le PDG de Carrefour depuis un peu plus d'un an, a déjà un triste passé derrière lui. Il avait commencé ses fonctions comme inspecteur des finances, puis conseiller technique de François Fillon.

La carrière de dirigeant d'entreprise de Bompard a démarré dans l'audiovisuel, puis comme patron de la Fnac, devenue ensuite Fnac-Darty. Cela s'est traduit par des centaines de suppressions de postes et une rémunération faramineuse du dirigeant, qui a fait scandale.

Arrivé chez Carrefour, Bompard a annoncé la liquidation de 273 magasins Carrefour City ou Dia. Quelques-uns ayant été repris par la concurrence, ce sont finalement 1756 salariés qui ont été menacés.

La direction avait promis de «faire des offres de reclassement attractives pour au moins la moitié des salariés», ce qui laissait de côté l'autre moitié. Mais, dans les faits, ce ne sont que des discours. Le cabinet de conseil chargé par l'entreprise du reclassement a donné des chiffres à la date du 27 août : seulement 48 salariés ont été repris en interne, pendant que les autres sont en attente.

Quelques-uns se sont fait embaucher ailleurs. Plus récemment, la CFDT évaluait à 243 le nombre des reclassements en interne.

Bien des ex-salariés ont reçu des propositions inacceptables : à des chefs de magasin, on a offert des places d'employés de boucherie ou de boulangerie, des temps partiels ont été proposés au lieu de temps complets, des propositions identiques ont été faites à plusieurs salariés, des postes ont été offerts à une heure de voiture ou encore à 150 kilomètres du domicile, etc.

Ce PDG, qui cherche à se débarrasser du personnel par tous les moyens, qui s'enrichit sur le désastre et augmente le chômage, est considéré comme un modèle par le patronat et certains économistes. Sa brillante carrière est bien digne d'un représentant du capitalisme le plus pourri et une calamité pour le monde du travail.

André Victor



Vendanges en Champagne : des conditions scandaleuses

Des travailleurs ont été recrutés en Espagne pour faire les vendanges en Champagne. Plusieurs sous-traitants se sont repassés la tâche de les embaucher, si bien qu'on ne sait plus pour qui ils travaillent. Entre 40 et 80 vendangeurs ont ainsi eu la promesse d'être bien nourris et logés pour dix jours de vendanges dans les environs d'Épernay.

Le scandale a éclaté : il n'y a personne pour les payer, rien de prévu pour les nourrir, un hébergement dans un bâtiment désaffecté pas encore réhabilité, sans sanitaires en état de fonctionnement, avec pour seul investissement l'achat de 200 lits pliants.

Certains travailleurs sont partis d'eux-mêmes sans rien obtenir, peut-être parce qu'ils n'avaient pas de papiers. D'autres sont

encore sur place, laissés sans travail maintenant que le scandale est découvert, et réclament leur salaire et la possibilité de partir.

À peine les conditions d'hébergement des vendangeurs connues, les représentants du Syndicat général des vignerons, le syndicat patronal du secteur, et leurs représentants politiques, dont la nouvelle députée macronienne Aïna Kuric, ont plaidé pour... un

assouplissement des conditions d'accueil des vendangeurs ! Dans leur esprit, ce sont les quelques règles imposées pour un hébergement à peu près digne qui aboutiraient à de tels excès. C'est le monde à l'envers : rappelons que ces règles sont fixées à 6 mètres carrés par personne et à pas plus de six par dortoir.

Il faut tout le mépris de représentants du patronat pour considérer que c'est encore trop, surtout dans un secteur du luxe qui bat des records de rentabilité année après année, et alors qu'on découvre que même ce minimum n'est pas respecté.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Affaire Audin : État assassin

Soixante et un ans après les faits, Macron a reconnu que pendant la guerre d'Algérie, Maurice Audin a été « torturé puis exécuté par des militaires qui l'avaient arrêté à son domicile ».

Maurice Audin était alors jeune enseignant à Alger et militant du Parti communiste algérien. Le 11 juin 1957, une dizaine de militaires français l'arrêtaient chez lui. Il ne devait jamais réapparaître. Trois semaines plus tard, un rapport officiel de l'armée annonçait qu'il s'était évadé et avait donc disparu. Bien que contredite dès 1958 par l'historien Pierre Vidal-Naquet, et par plusieurs témoignages ensuite, cette fable de l'évasion resta la version officielle de sa mort jusqu'en 2014.

Le temps ayant passé, admettre la vérité présente moins de risque pour les classes possédantes et pour les responsables politiques et militaires de l'époque, dont la plupart ont disparu. Macron peut donc reconnaître aujourd'hui qu'Audin fut victime d'un « système légalement institué ».

Quelle hypocrisie pour désigner sans la nommer la responsabilité de l'État français et de ses chefs dans la mise en place systématique de la torture et des assassinats pour empêcher la population algérienne d'obtenir son indépendance!

Depuis la conquête de

l'Algérie en 1830, la France et ses troupes avaient déjà parsemé de massacres l'histoire de cette région pour maintenir leur domination. Durant la guerre d'Algérie, l'armée enferma les populations dans des camps, bombardait au napalm des régions entières et recourut à la torture et aux exécutions sommaires à grande échelle. Elle était couverte et encouragée pour cela par les autorités politiques françaises, depuis Mitterrand, ministre de l'Intérieur en 1954 qui déclarait que « L'Algérie c'est la France » et que « tous les moyens seront réunis pour que la force de la nation l'emporte », jusqu'à de Gaulle.

En juin 1957, au moment de la mort de Maurice Audin, deux socialistes étaient aux commandes : Guy Mollet, Premier ministre, et Lacoste, qu'il avait nommé ministre-résident sur le sol algérien. Après avoir fait campagne en 1956 pour « la paix en Algérie », Guy Mollet et la SFIO – l'ancêtre du Parti socialiste – intensifièrent la guerre une fois au pouvoir.

Quant au Parti communiste, alors qu'un communiste algérien comme



OUJEST FRANCE

Audin subissait la répression, il avait en fait abandonné depuis longtemps le combat contre l'impérialisme français. Loin de militer pour l'indépendance de l'Algérie, il se contentait de demander la paix. En 1956, les yeux rivés sur une possible alliance avec la SFIO de Mollet, ses députés votèrent comme un seul homme les pouvoirs spéciaux au gouvernement, lequel les remit à l'armée en Algérie. Il fallut attendre fin juillet de la même année pour qu'ils s'opposent pour la première fois aux crédits affectés à la guerre.

C'est donc avec le soutien des députés et des plus hauts niveaux de l'État que

le général Massu et ses standards quadrillèrent Alger entre 1956 et 1957, torturant systématiquement, tuant ou faisant disparaître plusieurs milliers de personnes. L'Armée française excella tant dans ce rôle qu'elle put dès 1957 exporter ses conseils et son savoir-faire pour former des tortionnaires en Argentine, au Brésil ou aux États-Unis.

Une fois la guerre perdue, l'État n'oublia pas ses tortionnaires : dès 1962, les accords d'Évian accordant l'indépendance à l'Algérie comportaient une clause d'amnistie pour les crimes commis pendant le conflit. Cette amnistie fournit d'ailleurs un prétexte légal pour

empêcher la plainte de Josette Audin, la veuve de Maurice, d'aboutir.

Aujourd'hui, Macron essaie sans doute de solder les comptes d'une guerre lointaine de manière à présenter les méthodes de l'armée d'alors comme appartenant à un passé révolu. Mais cette période montre bien comment l'État, son armée, ses hommes de main ont pu être utilisés pour le pire par des classes possédantes qui voulaient mater une rébellion anticoloniale. Ce n'est pas un passé révolu car les mêmes méthodes peuvent toujours servir en cas de besoin contre les classes populaires.

Jacques Le Gall

Faim dans le monde : une situation qui s'aggrave



Selon le rapport annuel de l'ONU, établi par son agence pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, le nombre de personnes dans le monde qui sont sous-alimentées ou en situation de manque chronique de nourriture est passé de 804 millions en 2016 à près de 821 millions en 2017.

« La situation s'aggrave en Amérique du Sud et dans la plupart des régions d'Afrique » et en ce qui concerne l'Asie, alors que les auteurs du rapport avaient cru percevoir « un recul de la sous-alimentation dans la période récente »,

ils ne peuvent persister. Ils en concluent que « nous ne sommes pas sur la bonne voie pour éliminer la faim d'ici à 2030 ».

Cette année, le rapport s'étend sur les incidences du climat sur la faim dans le monde, mais l'impuissance

à y mettre fin remonte à bien avant que le réchauffement de la planète n'aggrave encore la situation. Lors de sa fondation en 1945 sous l'égide des États-Unis, la FAO proclamait déjà vouloir libérer l'humanité de la faim. Cette promesse a pu être répétée bien des fois, en changeant simplement la date où elle serait accomplie. Ainsi, lors d'une conférence convoquée par la FAO à Rome en novembre 1974, Henry Kissinger, ministre des Affaires étrangères des États-Unis affirmait déjà : « Dans une décennie, aucun enfant ne se couchera le ventre vide, aucune famille ne craindra pour son pain du lendemain. » Cette déclaration venait d'un des principaux responsables de la guerre du Vietnam pour laquelle l'impérialisme avait trouvé les milliards nécessaires.

Depuis, la crise capitaliste n'a fait qu'aggraver la situation. Elle a abouti à une flambée des prix des matières premières agricoles dont les céréales en 2007-2008 entraînant des émeutes de la faim dans un grand nombre de pays

pauvres. En 2010, suite à une nouvelle hausse du cours du blé, l'Algérie fut touchée à son tour.

Ce n'est pas parce que les profits explosent que la société capitaliste se rapproche d'une solution pour nourrir toute l'humanité, elle s'en éloigne au dire même de ses représentants. Les technologies actuelles pourraient, selon des experts, nourrir deux fois la population de la planète, mais il est de moins en

moins possible de résoudre cette question vitale, de base. Sans même parler d'assurer la santé, l'alphabétisation, la protection de l'environnement, la prévention du réchauffement climatique et les remèdes aux conséquences qui s'en font déjà sentir, c'est la simple survie alimentaire qui est en question pour une partie de l'humanité. Même cela, le système capitaliste n'est pas capable de le garantir.

Jean Sanday

Lisez Lutte de classe

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 194 (septembre-octobre 2018)

- Contre le chaos de l'impérialisme en putréfaction, le programme de lutte de la classe ouvrière
 - En route vers une nouvelle récession
 - Trump et sa guerre commerciale
 - Allemagne : l'extrême droite xénophobe bat le pavé
 - Allemagne : la prétendue pénurie de travailleurs qualifiés
 - Colombie : après l'élection présidentielle
 - Aimé Césaire, entre littérature et nationalisme
- Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,80 euro.